

Nouméa, le 12 SEP 2018

L'inspecteur général de l'administration de  
l'éducation nationale et de la recherche,  
Vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie  
Directeur général des enseignements

Division  
du personnel

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement,  
Mesdames et messieurs les inspecteurs

VR/DP/ENS/2018/402

Affaire suivie par  
Margot Le Roux  
Bureau 113  
Téléphone  
(687) 26 61 88  
Fax  
(687) 26 61 81  
Mél.  
ce.dp@ac-noumea.nc

## AFFICHAGE OBLIGATOIRE

Objet : Modalités de candidature sur les postes à profils particuliers.  
Annexe : liste des postes à profils particuliers.

Je vous informe que pour la rentrée scolaire 2019, certains postes en établissements seront considérés comme postes à profils particuliers.

### 1 – Consultation des postes à pourvoir

La liste et le profil des postes à pourvoir sont indiqués en annexe.

### 2 – Candidatures

Peuvent se porter candidats :

#### - **Les personnels titulaires actuellement en poste en Nouvelle-Calédonie**

L'attention de ces personnels est appelée sur le fait que, compte tenu de la spécificité des postes, une affectation d'une durée minimale de 3 ans est nécessaire.

- **Les personnels retenus au mouvement SIAT sur la liste principale et admis à participer au mouvement intra territorial** (y compris néo titulaires au 1<sup>er</sup> septembre 2018). L'attention de ces personnels est appelée sur le fait que, compte tenu de la spécificité des postes, le renouvellement de séjour, s'il est accepté, se fera obligatoirement sur ce poste.

Pour toute demande, il convient d'adresser avant **le 26 septembre 2018**, délai de rigueur :

- Une lettre de motivation précisant le poste à profil particulier souhaité ;
- Un curriculum vitae à jour.

à l'adresse électronique suivante : ce.dp@ac-noumea.nc en précisant en objet « NOM – PRENOM – DISCIPLINE - POSTES A PROFIL PARTICULIER »

### 3 – Sélection

Les candidats seront informés individuellement du résultat de leur démarche.

**Les candidatures des personnels retenus sur un poste à profil particulier ne seront pas étudiées dans le cadre du mouvement intra territorial.**

**Les candidats, retenus au titre de cette campagne, bénéficieront d'une indemnité pour mission particulière (IMP) et d'une valorisation de parcours dans le cadre de la carrière professionnelle.**

L'inspecteur général de l'administration de  
l'éducation nationale et de la recherche,  
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie  
directeur général des enseignements

Jean-Charles RINGARD-FLAMENT

ANNEXE 1 : Liste des postes à profil particulier à pourvoir à la rentrée scolaire 2019

Discipline	Numéro Etablissement	Etablissement	Profil
SES	9830635Y	Lycée agricole et général - Pouembout	Complément d'heures en économie-gestion en BAC PRO
Hôtellerie Service et Communication (HSC)	9830460H	Lycée professionnel Augustin Ty - Touho	Bi-valence HSC/HTC
Espagnol	9830460H	Lycée professionnel Augustin Ty - Touho	12h d'espagnol + 6h de lettres
CPE	9830460H	Lycée professionnel Augustin Ty - Touho	
CPE	9830507J	Lycée Antoine Kéla - Poindimié	
CPE	9830306J	Lycée professionnel Pétro Attiti - Nouméa	
CPE	9830632V	Collège de Ouegoa	
CPE	9830483H	Lycée Polyvalent des îles Williams Haudra - Lifou	
CPE	9830522A	Collège Pai-Kaeone - Hienghène	